

RAPPORT N° 95/5-51
au Conseil Municipal

OBJET

AUTORISATION DE PASSER UN MARCHÉ PLURIANNUEL POUR L'ACHAT DE MATERIAUX, DE FOURNITURES DIVERSES ET DE BITUME NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Le coût des besoins en matériaux divers dont la liste figure en annexe et nécessaires au fonctionnement des Services Techniques notamment, implique le recours à la procédure d'Appel d'Offres.

Je vous demande en conséquence :

- 1) d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques de ce marché comme suit :
 - procédure d'Appel d'Offres ouvert (Art. 295 et suivants du C.M.P.) ;
 - fractionnement par lots pouvant donner lieu chacun à un marché distinct (Art. 74 du C.M.P.) –les familles figurant en annexe du présent Rapport– ;
 - marché à bons de commande sur la base d'un prix catalogue ajustable en fonction du tarif public H.T. du fournisseur, affecté d'un rabais (Art. 273 et 275 du C.M.P.) .
 - durée initiale : année civile 1996, reconductible jusqu'au 31 décembre 1998 ;
 - enveloppe budgétaire : estimation prévisionnelle de 8 265 000 F (base exercice 1994) –les crédits définitifs seront inscrits au B.P. 1996 au Chapitre 932 / Article 609 pour les matériaux et les fournitures diverses et au Chapitre 936 / Article 606 pour le bitume– ;
- 2) d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;

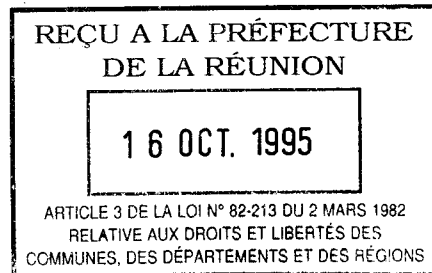
.../...

- 3) de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer un (ou plusieurs) marché(s) à bons de commande avec le (ou les) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- 4) d'autoriser la signature du (ou des) marché(s) par moi-même ou par mon délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 95/5-51
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 6 octobre 1995**

OBJET

AUTORISATION DE PASSER UN MARCHÉ PLURIANNUEL POUR L'ACHAT DE MATERIAUX, DE FOURNITURES DIVERSES ET DE BITUME NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire au Chapitre 932 / Article 609 et au Chapitre 936 / Article 606 du B.P. 1996 ;

Sur le RAPPORT N° 95/5-51 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Gilbert GERARD, 11ème Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale/Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(8 abstentions -dont 3 votes par procuration-)**

ARTICLE 1

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché d'achat de matériaux, de fournitures diverses et de bitume nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;

.../...

ARTICLE 3

Autorise le Maire à engager la consultation et à passer le (ou les) marché(s) avec le (ou les) candidat(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;

ARTICLE 4

Autorise le Maire ou son délégué à signer le (ou les) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 12 OCT. 1995



LE MAIRE
Michel TAMAYA

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION

16 OCT. 1995

ARTICLE 3 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

ANNEXE AU RAPPORT N° 95/5-51

ACHAT DE MATERIAUX, FOURNITURES DIVERSES ET DE BITUME

FAMILLES	INTITULE
1	Bois
2	Produits sidérurgiques
3	Droguerie et produits chimiques
4	Matériaux de construction diverses
5	Plomberie
6	Electricité
7	Jardinage
8	Petit outillage manuel
9	Petite quincaillerie
10	Vitrierie - Miroiterie
11	Agglos
12	Bitume

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 06 OCT. 1995

